

Compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2008

Présents :

Michel Foubert, Hélène Bernero, Alain Dubos, Jean-François Tullet, Gaby Bergot, Stéphane Estier, Eric Sarrazin, Joël Brécahire, Catherine Lefeuvre, Nicolas Babarit

Rappel de l'ordre du jour

Approbation du PV de l'AG électorale Ma vision du CoDep (l'objectif est de définir ensemble une ligne de conduite)

Salarié :

1. Situation
2. Avons-nous besoin d'un salarié ?

Les subventions (cnds)

Les groupes de travail :

1. le secourisme
2. la communication
3. la carrière de fougère

Projets des commissions saison 2008/2009

Planning des réunions CA (1 par trimestre)

AG définir une date (30 ans du codep)

Médaille fédérale

Questions diverses

Début de séance à 20h15

Approbation du PV de l'AG électorale

Le PV de l'AG est faite en séance. Il est approuvé par l'ensemble des présents. Il sera donc diffusé :

1. aux clubs via la liste de diffusion et par courrier pour ceux n'y étant pas abonné
2. au secrétariat du CIBPL
3. au secrétariat de la FFESSM

Ma vision du CoDep

Stéphane présente sa vision du CoDep :

« Le CoDep est issu des clubs du département et à ce titre, il se doit de les représenter et de les soutenir dans leurs actions.

Pour se faire il dispose de commissions, il doit donc veiller à ce qu'elle puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Il y a aussi deux sites importants l'ESSID de St. Malo et la carrière de fougère, qu'il faut continuer à développer.

Et ce sans privilégier tel ou tel élément. »

Il est proposé que le président du CoDep se fasse connaître auprès des clubs et explique justement l'aide que le CoDep peut leur apporter.

Subventions

CNDS

Équipement Fougères :

6500 €

Comité Départemental d'Études et de Sports Sous Marins d'Ille et Vilaine

Maison départementale des Sports — 13b, Avenue de Cucillé — 35065 Rennes Cedex - Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02

E-mail : cdessm35@wanadoo.fr — <http://www.ffessm35.fr/>

Formation de cadres (demandes 2007 pour stages de cadres) :	768 €
Nitrox :	2000 €
Stab pour C. B. E. :	800 €
Handi plongée :	500 €
Commissions :	2500 €
Editions de docs biologie :	0 €
Week-End régional Jeunes (REVA) :	200 €
Plongée féminin :	300 €
Achat de 2 défibrillateurs :	0 €
Conseil Général	
Aide au salarié :	8250 €

Salarié

Situation

Suite à la mise en place de la nouvelle équipe au CoDep, une nouvelle lettre de mission a été proposée au salarié (Cédric Kerdraon). Celui-ci ne l'ayant pas accepté, une procédure de licenciement a été initiée. IL a toutefois accepté de faire la saison au Centre Bleu Emeraude pendant l'été.

Cette mission a pris fin le 31/08/2008 à la demande de Cédric et avec l'accord des deux présidents (du CoDep et du SMPE).

Avons-nous besoin d'un salarié ?

Cédric remplissait les missions suivantes :

- Formation secourisme
- Administratif
- Animation / encadrement
- Fougères

Il est proposé que chacun réfléchisse aux tâches à affecter à un salarié. Parallèlement à cela, afin de résoudre le problème de l'ouverture de la carrière de Fougères, la piste d'une personne rémunérée au moyen de CESU (Chèque Emploi Service Universel) va être explorée. Cette personne aura pour mission d'ouvrir et fermer la carrière, de présenter les différents documents que les clubs doivent remplir, mais également de comptabiliser les plongées payantes effectuées sur le site.

Groupe de travail

Secourisme

Le CoDep souhaite obtenir l'agrément pour être centre de formation. Deux conditions doivent être remplies :

1. disposer d'une équipe de formation (1 médecin et deux moniteurs de secourisme)
2. disposer du matériel nécessaire à la formation.

Eric Sarrazin et Gaby s'occupe du premier point. Jean-François s'occupe de la demande des devis pour le matériel nécessaire à l'obtention de l'agrément.

Fougères

La mise à l'eau du ponton qui devait être effectué par la commission apnée sera faite par la commission technique.

L'acquisition d'un bâtiment en bois servant d'abri pour protéger un accidenté et de lieu de stockage d'une surface est actée. Joël, Michel et Gaby se charge de ces points.

Le problème de l'ouverture de la carrière pourrait être réglé par l'emploi d'une personne rémunérée grâce à un CESU. Jean-François regarde si les recettes générées par les plongées des extérieurs couvrent les frais.

Communication

Des outils existent pour la communication interne (liste de diffusion) et externe (site internet). Afin de faire connaître la plongée dans le département, il faudrait réaliser une plaquette de présentation des activités, du comité et des clubs.

Accompagner les clubs sur les forums des associations est aussi une piste à explorer. Enfin il est noté que le CoDep ne communique jamais vers Subaqua. Hélène, Alain et Servan vont déjà travailler à la réalisation de la plaquette.

Projet des commissions

Technique

Formation :

- initiateur,
- MF1 (sans doute avec examen final au Centre Bleu Emeraude),
- MF2
- aux mélanges.

Nuit de la plongée le 23/10/08

Hockey subaquatique

- Promotion de l'activité auprès des clubs,
- Réalisation du guide de l'entraîneur

Pêche sous-marine

Le contexte fédéral n'est pas propice aux actions de la PSM. Une rencontre amicale aura lieu à Erquy le 5 octobre.

Médicale

La commission souhaite s'associer au projet ANTHEOR. Par contre elle se perçoit plus comme un prestataire. C'est donc aux autres commissions de définir leurs besoins.

Eric va nous fournir la liste à jour des médecins fédéraux du 35.

Nage avec palmes

La baisse des effectifs est préoccupante. La commission souhaite faire des initiations dans les clubs avant de pouvoir monter un deuxième club de nage avec palme dans le 35.

Hélène souhaiterait également organiser des championnats du monde pour 2009 ou 2010.

Tir sur Cible

Finir la formation des initiateurs et maintenir les compétitions départementales participation aux REVA et aux RIPE encadrement des enfants fédéraux.

Planning des réunions CA

09/12/08	réunion (préparation de l'AG)
16/01/09	AG (30 ans du CoDep)
30/03/09	réunion
23/06/09	réunion de fin de saison

Questions diverses

Jean François demande comment le trésorier adjoint pourra s'impliquer dans le budget 2009. La réponse sera apportée par le conseil d'administration.

Michel demande s'il reste de l'argent pour acheter de la chaine pour fixer les pontons a Fougères. Oui cela a été budgété.

Fin de réunion : 0h00

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine

Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex - Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02

E-mail : cdessm35@wanadoo.fr – <http://www.ffessm35.fr/>